



Allocation aux adultes handicapés (AAH)

..... En résumé

Personnes en situation de handicap de plus de 20 ans

Personnes en situation de handicap, soit avec un taux d'incapacité de plus de 80%, soit avec un taux d'incapacité de plus de 50% à 80%, et qui ne peuvent pas travailler en raison de leur handicap

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière attribuée sur critères (d'incapacité, d'âge, de résidence, et de ressources) qui est attribuée si, en raison de votre handicap, vous ne pouvez pas travailler. L'AAH vous permet d'avoir de l'argent pour vivre.

[Fiche CNSA - l'AAH \(PDF - 1.81 Mo\)](#)

[Contactez-nous](#) de de droits à compensation